



HAL
open science

**Relations sociales et rapports sociaux dans le care :
entre survisibilisation des employeuses et invisibilisation
des employées, Paris : iXe, pp. 93-111.**

Rose-Myrliè Joseph

► **To cite this version:**

Rose-Myrliè Joseph. Relations sociales et rapports sociaux dans le care : entre survisibilisation des employeuses et invisibilisation des employées, Paris : iXe, pp. 93-111.. Le féminisme à l'épreuve des mutations géopolitiques, 2012. hal-03811447

HAL Id: hal-03811447

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-03811447>

Submitted on 18 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rose-Myrliè JOSEPH (2012). « Relations sociales et rapports sociaux dans le *care* : entre survisibilisation des employeuses et invisibilisation des employées », in *Le féminisme à l'épreuve des mutations géopolitiques*, pp. 93-111, Paris : iXe

Introduction

Depuis les travaux de la psychologue américaine Carol Gilligan, le concept de *care* est utilisé dans les débats sur les femmes, soit en référence à leurs relations avec les autres, ou à leur travail. Le mot *care* traduit en français par « soin » est aussi utilisé pour parler du travail de prise en charge de la personne. Ce travail réalisé presque exclusivement par des femmes est au cœur des débats sur les effets de la mondialisation néolibérale dans la vie des femmes, tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud. Quand on analyse la migration des femmes du Sud au Nord et leur investissement assez massif dans ce travail de soin, on se rend compte de l'urgence de questionner certains aspects du *care*. Ce texte essaie d'analyser à la fois les relations sociales et les rapports sociaux mobilisés dans le *care* et appelle à éviter un double piège : celui de la survisibilisation des employeuses de *care* par une focalisation sur les relations de travail, et celui de l'invisibilisation des employées de *care* par une occultation de l'articulation des rapports sociaux. J'essaierai d'abord de placer le *care* dans le contexte de la mondialisation néolibérale. Puis j'analyserai quelques aspects du relationnel du *care*, ce qui me mènera à analyser le rôle des patronnes dans la relation de travail. Ensuite je montrerai l'importance d'une articulation des rapports sociaux dans l'analyse du *care*. Finalement, je présenterai quelques éléments qui rendent invisibles les travailleuses de *care* dans certaines recherches ou luttes féministes. Le cas particulier des femmes haïtiennes me permettra de construire cette démonstration.

Dans une recherche sur le travail et la migration des femmes

Mes réflexions sur le *care* résultent de mon travail de doctorat sur le travail et la migration des femmes, au regard des rapports sociaux de sexe, de classe et de race. Des femmes paysannes en Haïti migrent vers la capitale, Port-au-Prince, et deviennent des travailleuses domestiques. Le travail de ces femmes paysannes qui inclut aussi des tâches de *care*, permet à des femmes de Port-au-Prince de travailler dans le secteur non-domestique. Le travail non-domestique de ces femmes patronnes leur permet de migrer vers les pays du Nord, la France par exemple. En France, ces femmes migrantes deviennent à leur tour des travailleuses domestiques et des travailleuses de *care*. Et le travail domestique de ces femmes migrantes permet à des femmes françaises de travailler dans le secteur non-domestique. D'où une association de plusieurs formes de travail où l'on peut inscrire la prise en charge de la personne dit travail de *care*.

Dans cette recherche, je considère le *care* comme partie prenante du travail reproductif, gratuit ou rémunéré, exercé dans un cadre familial ou institutionnel. Le travail de *care* constitue certainement un vaste champ d'activités, avec des statuts et conditions de travail différents, des démarches de qualifications différentes, des formes de valorisations différentes, etc. Ce travail est aussi exercé par des personnes de statuts professionnels différents, de même que les employeur-e-s ont différents statuts. Mais ici, je me focalise sur l'une des parties les plus dévalorisées du travail de *care*, celle qui est occupée par des femmes migrantes pauvres et racisées, comme les femmes haïtiennes qui, en France, deviennent *baby-sitters*, assistantes maternelles, assistantes de vie, aides à domicile, entre autres. Quelques-unes travaillent aussi dans des institutions où elles s'occupent des personnes âgées, d'autres comme femmes de chambre dans l'hôtellerie. Mais nombre d'entre elles travaillent « dans les maisons des autres », avec des contrats formels ou informels. Pour comprendre les conditions

de ces femmes, j'analyse leur travail et leur migration en référence à la mondialisation néolibérale.

La mondialisation du *care*¹

Le travail de *care* doit être analysé en référence à plusieurs manifestations de la mondialisation néolibérale, caractérisée par l'hyper-mobilité du capital à l'échelle mondiale et par une intensification des migrations, malgré les restrictions à la liberté de circulation. Dans ce contexte de « mondialisation de la migration », on assiste à un accroissement de la présence des femmes dans les flux migratoires. La migration des femmes du Sud vers le Nord reste particulière dans ce phénomène que certains appellent féminisation des migrations. Cette migration répond à deux phénomènes qui s'imbriquent: le fait qu'elles soient forcées de quitter leur pays d'origine, et le fait que le pays d'accueil a besoin de main-d'œuvre.

Haïti, terre d'émigration forcée

Dans cette mondialisation néolibérale se jouent des confrontations entre les pays du Nord et les pays du Sud qui forcent les femmes du Sud à migrer. Les pays du Nord interviennent dans les pays du Sud dévastés par l'économie mondiale et des institutions internationales, par les Plan d'Ajustement Structurel (PAS), par la crise de la dette, etc. La chute des revenus des gouvernements, le déficit commercial, les crises financières ou économiques s'amplifient. D'où la dégradation de la qualité de vie des populations à cause du chômage et de la précarisation des relations de production et d'emploi. On peut constater que nombre de ces pays d'émigration étaient des anciennes colonies, ce qui nous impose, dans l'analyse du travail de *care*, à reconnaître le lien existant entre la servitude et le service domestique.

Haïti, ancienne colonie française actuellement classée parmi les pays les plus pauvres, vit les effets de la mondialisation avec des spécificités qui méritent de sérieuses analyses. Il serait intéressant de comprendre comment le néocolonialisme s'exprime dans les projets développement et l'humanitaire en Haïti, et d'approfondir les effets de cette mondialisation sur le marché du travail marqué par ce que Sauveur Pierre Etienne appelle « l'invasion des ONG ». On devrait analyser la place des femmes dans ce marché du développement et de l'humanitaire, et établir un lien entre la division sexuelle du travail et la migration de certaines femmes haïtiennes. Par ailleurs, certaines ONG et OI utilisent l'image de « la femme haïtienne » n'ayant pas accès aux ressources, et donc un pseudo féminisme, pour légitimer leur projet. Ces organisations et institutions participent à l'affaiblissement de l'Etat haïtien qui reste en dehors de la prise en charge de la reproduction sociale. Ainsi, ces femmes haïtiennes que ces instances prétendent aider sont obligées de porter le lourd fardeau du travail de reproduction. C'est aussi ce qui incite certaines d'entre-elles à partir vers les pays du Nord où elles seront asservies dans le travail rémunéré de reproduction. À ce jour, Haïti n'est signataire d'aucune convention internationale ou d'accord bilatéral relatif à la migration de travailleurs. Il n'est donc pas un pays exportateur de main d'œuvre. Pourtant, les conditions de vie de la majorité de la population et l'étroitesse du marché du travail incitent fortement à la migration internationale. Haïti devient ainsi un pays d'émigration forcée. Plusieurs hommes, et de plus en plus de femmes, partent vers les pays étrangers comme la République Dominicaine, les autres îles des Caraïbes, et les départements français

¹ En ce qui concerne la mondialisation néolibérale et ses impacts sur le travail et la migration des femmes, voir Jules Falquet ; Helena Hirata, et al. (2010). *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Paris : Sciences Po.

d'Amérique (Martinique, Guadeloupe, Guyane). Les personnes qui en ont les moyens partent vers les pays du Nord comme les USA, le Canada, et la France.

Certaines femmes haïtiennes migrent pour des raisons économiques, d'autres pour des raisons plus sociales ou politiques. Mais, dans une certaine mesure, toutes partent pour échapper à des conditions insupportables qui, explicitement ou implicitement, sont liées au patriarcat.

Haïti est aussi un Etat avec de faibles moyens économiques qui reste en grande partie en dehors de la prise en charge du travail de reproduction, du travail du *care* par exemple. Il n'existe quasiment pas de crèche ou de maison de retraite publiques, et les espaces de prise en charge publique des personnes malades ou handicapées sont limitées. Tout cela fait peser sur le dos des femmes tout le poids du travail de reproduction sociale, dans ce pays où la division sexuelle du travail reste rigide². Cela porte pas mal de femmes travailleuses à déléguer leurs tâches domestiques à d'autres femmes. Haïti est aussi le pays ayant le taux d'activité des femmes le plus élevé de la Caraïbe, ce qu'on ne saurait dissocier du fort pourcentage de femmes cheffes de familles monoparentales. Malgré certaines avancées du mouvement féministe, notamment sur le statut des travailleur-euse-s domestiques, la division sexuelle du travail demeure. Cela pousse à la migration internationale certaines femmes haïtiennes qui ont accès au salariat mais restent exploitées au travail. La migration de femmes haïtiennes vers la France ne répond à aucune politique explicite d'incitation de l'Etat français, mais elle répond à une crise de main-d'œuvre en France.

Crise de main-d'œuvre en France

Dans cette mondialisation qui renforce les inégalités entre pays, les pays du Nord comme la France vivent une crise de main-d'œuvre domestique et de main-d'œuvre pour le *care*. Cette crise s'explique par le retrait des Etats du Nord de la prise en charge du travail reproductif, ce qui renvoie à la responsabilité individuelle ou familiale la prise en charge du *care*. Or, à cause de la division sexuelle du travail, ce sont les femmes qui sont soumises à cette responsabilité. Parallèlement l'emploi des femmes du Nord s'intensifie selon certaines modalités qui répondent moins aux objectifs d'émancipation revendiqués par les féministes qu'aux besoins du marché.

Cette mondialisation attire ainsi les femmes dans le travail productif sans pousser les hommes vers le travail reproductif. Les familles du Nord qui, bien avant, étaient des « maisons sans époux », deviennent ainsi ce que Sassen³ appelle des « maisons sans épouses ». D'où la question de la conciliation vie familiale/vie professionnelle qui participe à ce besoin en main-d'œuvre de substitution, pour remplacer hommes et femmes du Nord dans le travail domestique et le travail de *care*.

Dans cette « crise de la reproduction », la « crise du *care* » paraît particulière. Le travail domestique est de plus en plus mécanisé ce qui devrait réduire certaines tâches. Mais le travail de *care* tend à augmenter avec l'allongement de l'espérance de vie et le vieillissement de la population. Ces deux facteurs participent donc à amplifier cette crise du *care*, dans ces pays du Nord peuplés de familles nucléaires. .

Une autre particularité du *care* est qu'il est encore plus difficilement mécanisable que le reste du travail domestique. Le *care*, ce travail de soin, correspond à la prise en charge

² Pour comprendre le travail des femmes en Haïti, voir Anglade, Mireille Neptune (1986). *L'autre moitié du développement : À propos du travail des femmes en Haïti*. Port-au-Prince. Éditions des Alizés.

³ Sassen, Saskia (2010). « Mondialisation et géographie globale du travail », in Jules Falquet ; Helena, Hirata, et al. Op.cit. Pp. 27-41.

matérielle, économique et psychologique des personnes, et impose donc aux travailleur-euse-s (payé-e-s ou non) la sollicitude, l'attention, la responsabilité, etc. Il existe donc une dimension psychosociale dans le *care* qui participe à expliquer sa particularité au sein du travail domestique. Ce statut du *care* qui détermine aussi le besoin de main-d'œuvre, pose la question cruciale de la conciliation famille/travail et de l'introuvable équilibre entre travail domestique et le travail rémunéré. Ce besoin de main-d'œuvre au Nord concerne non seulement le travail des hommes et des femmes du Nord, mais aussi le fonctionnement des entreprises, des Etats, des institutions internationales, et du marché global.

Dans le cadre de cette mondialisation néolibérale, la migration des travailleuses du Sud permet de répondre à ce besoin. Au lieu de délocaliser le travail, on délocalise la main-d'œuvre. Comme il semble difficile de délocaliser vers le Sud les besoins domestiques et le *care*, on fait venir des travailleuses migrantes du Sud au Nord. Dans cette mondialisation du *care*, certains pays comme les Philippines et le Mexique exportent leur main-d'œuvre, par des contrats bilatéraux avec des pays du Nord. Mais dans d'autres contextes, s'il n'existe aucune incitation implicite à la migration des femmes du Sud, il existe dans les pays du Nord comme la France des mécanismes qui les retiennent en dehors du marché du travail dit productif, ce qui les rend disponibles pour le travail domestique et le travail de *care*. On pourrait déduire que les travailleuses du *care* sont exclues du marché du travail productif si on considère certains phénomènes comme la dureté des lois migratoires et la non-reconnaissance des qualifications professionnelles acquises dans le pays de départ. Plusieurs recherches expliquent cette transformation des femmes migrantes du Sud -surtout les pauvres et les racisées- en ce que Jules Falquet⁴ appelle « femmes de service », par l'articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race. Lina Mozère⁵ énonce que les femmes du Sud transformées en travailleuses domestiques constituent l'une des figures emblématiques de la mondialisation, ce qui me porte à accorder une attention particulière à ces femmes du Sud dans mes analyses sur le *care*.

Il est impérieux d'analyser, dans une perspective féministe, les relations et rapports entre femmes du Nord et femmes du Sud dans le cadre de cette mondialisation néolibérale. Au cœur de la mondialisation du *care*, il existe un enjeu de « rencontre » entre femmes du Nord et femmes du Sud. Cette rencontre est possible par l'externalisation du *care*, c'est-à-dire le fait que certaines femmes (du Nord ici) délèguent leurs tâches de *care* à une autre femme salariée (du Sud dans ce cas-ci). Il s'agit d'une « rencontre forcée » qui se passe dans une relation de travail. En effet, cette rencontre se fait moins sur la base d'affinités entre femmes, de solidarité de femmes du Sud soucieuses d'aider les femmes du Nord en mal de conciliation, ou de solidarité de femmes du Nord soucieuses de donner du travail à leurs « sœurs » du Sud. Ces deux catégories de femmes se voient happées par cette double réalité conjugée : les femmes du Sud, exclues du travail dit productif, ne trouvent comme alternative que de travailler dans le domestique ou le *care* ; les femmes du Nord, pour s'investir dans le travail dit productif, ne trouvent pas beaucoup d'autres alternatives que l'externalisation. D'où cette relation de fait entre femmes du Nord et femmes du Sud, relation de proximité et parfois d'intimité imposées. Une analyse de cette relation de travail s'impose.

⁴ Falquet, Jules (2006). « Hommes en armes et femmes « de service » : tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle et internationale du travail », *Cahiers du Genre*, 40, 15-38.

⁵ Mozère, Liane (2010). « La mondialisation comme arène de « trouvailles accumulées » ? Des domestiques philippines à Paris », in Jules Falquet ; Helena, Hirata, et al. Op.cit. Pp. 151-164.

Les relations de travail dans le *care*

Les travailleuses de *care* haïtiennes ainsi que les quelques patronnes françaises que j'ai rencontrées insistent sur la relation de travail. Depuis l'entrée du mot *care* dans l'analyse féministe par Carol Gilligan, on insiste sur l'apport prétendu particulier des femmes à l'aspect relationnel des échanges entre les humains. On peut critiquer un certain naturalisme dans certaines approches qui tenteraient de situer le relationnel du côté des femmes mais on doit reconnaître que le relationnel est important à analyser dans les rapports humains, et dans les relations de travail en général. Je l'analyse de le *care* parce, dans ce travail, il s'agit de prendre soin d'une personne, et non d'un objet, ce qui fait intervenir dans le travail tout un aspect subjectif du côté de la travailleuse, et tout un aspect intersubjectif dans cette relation entre la travailleuse et la personne à soigner. Il s'agit de deux êtres en présence, de deux corps en présence, l'un qui est présenté comme objet de soin (le corps soigné) et l'autre qui est utilisé comme « outil de travail » (le corps soignant). Et comme le *care* concerne l'être même de la personne à soigner, le corps soignant ne saurait être considéré comme un simple « outil », une machine sans humanité, sans subjectivité, sans capacité relationnelle.

Dans ce travail où le besoin concerne non seulement la subsistance biologique des personnes à soigner mais aussi d'autres éléments comme le bien-être, la qualité de vie, les affects, les relations..., les travailleuses sont ainsi portées à développer des relations avec les personnes soignées. Une travailleuse haïtienne, assistante maternelle s'occupant d'un bébé, Laurette, insiste sur tout cet aspect du travail qui, pour elle, lui apporte une certaine joie, ce relationnel aidant l'enfant à bien grandir, dit-elle. Deux autres *baby-sitters* haïtiennes parlent de l'attachement que les enfants leur portent et qui, parfois, persiste bien au-delà de la durée de leur contrat. Les enfants créent avec elles une relation particulière au point de les appeler « maman ». L'une d'entre elles m'explique que cette relation de proximité avec l'enfant est importante à sauvegarder, au-delà même des mauvaises conditions de travail. Dans le travail de *care*, il existe donc un aspect relationnel qu'on ne peut pas éclipser.

Pourtant, il ne faut pas réduire le *care* à cet aspect relationnel. Car, comme le démontrent nombre de féministes, le *care* ne provient nullement d'un sentiment d'amour naturel voire féminine, et il doit être un véritable travail, une activité concrète et matérielle. Le *care* expose les travailleuses à un réel épuisement et mérite d'être considéré comme un travail pénible.

La matérialité de ce travail est aussi constituée de « tâches sales ». Dans le travail domestique plus généralement, les travailleuses doivent nettoyer, enlever les tâches, effacer les traces, éliminer la saleté, etc. Une Haïtienne femme de ménage m'expliquait qu'elle se sentait dévalorisée, à force de « nettoyer les chiottes des françaises ». Deux autres femmes haïtiennes affirment avoir laissé leur travail en maison de retraite, malgré leur formation en gériatrie, parce qu'elles ne pouvaient plus continuer, dans la prise en charge des personnes âgées, à s'exposer à un certain niveau de saleté. L'une d'entre elle est devenue femme de chambre, et l'autre a trouvé plus supportable de travailler comme *baby-sitter*. Toutes deux, en insistant sur le fait qu'il ne s'agit nullement de mépriser les personnes âgées, ont voulu visibiliser cet aspect jugé « pénible » dans le travail de soin. On devrait donc évaluer ce que provoque le *care* comme usure tant sur le plan physique que sur le plan psychique.

De même que la matérialité, il existe dans le *care* un autre aspect relationnel qu'il est possible de considérer parmi les conditions de travail. Il s'agit cette fois de la relation employeur-euse/employé-e. Dans quelques recherches sur le *care*, cette dimension de la relation de travail est occultée au profit de cette relation dite d'amour exprimée entre les

personnes soignantes et les personnes soignées⁶. Ce faisant, on oublie d'analyser la confrontation directe dans le *care*, comme les modes de communication entre les travailleuses et les employeur-euses qui expriment la demande de soin, ordonnent, expliquent, évaluent, et autre. Il est important de comprendre cet aspect des relations sociales mobilisées dans le *care*. Cette dimension relationnelle est d'ailleurs constitutive de toute relation de travail, même dans le monde du travail non-domestique dit productif. La clinique du travail insiste sur cette dimension, même dans l'analyse des aspects sociaux du travail.

Ces relations de travail participent à déterminer le bien-être ou le mal-être au travail, la valorisation, la reconnaissance, etc. En Haïti comme en France, les travailleuses se focalisent beaucoup sur cet aspect du travail dans les entretiens. Quelques-unes expliquent que leur relation avec les employeur-euse-s est fondamentale, puisqu'elle détermine si elles vont garder leur contrat ou démissionner. En France, certaines d'entre elles arrivent à quitter un poste en raison des mauvaises relations de travail, d'autres s'en plaignent mais sont contraintes de rester. Une femme travaillant dans une maison de retraite explique comment elle est maltraitée par la directrice. Elle m'a exprimé son ras-le-bol, s'est offert une journée de répit au lieu d'aller travailler, et m'a évoqué son intention de démissionner sous peu. Un mois plus tard, elle me dit avoir décidé de garder ce travail, étant prise par des contraintes économiques. Ce relationnel n'est nullement le seul facteur déterminant dans le travail de *care*. Et pourtant, il reste important à analyser, aussi parce qu'il permet de déceler certaines inégalités entre les employeur-e-s et employé-e-s. C'est en approfondissant ce relationnel qu'on peut analyser certaines violences perpétrées dans le travail de *care*. Signalons que, dans l'exemple de cette travailleuse en maison de retraite, la violence qu'elle dénonce est exercée par une autre femme.

Relations sociales et survisibilisation des employeuses

Dans cet exemple, la directrice de cette maison de retraite est une femme. Pourtant, dans les milieux institutionnels, il peut arriver que la-le supérieur-e hiérarchique de la travailleuse de *care* soit un homme, ce qui pose d'ailleurs autrement les rapports sociaux de sexe. Pourtant, dans le cadre familial, c'est le plus souvent une femme qui sera la patronne de la travailleuse du *care*. Dans le *care*, comme dans le travail domestique, la relation employeur-euse/employé-e se passe entre femmes : la patronne et la travailleuse.

Dans cette relation de travail entre femmes, la confrontation directe se passe entre met les travailleuses face à un réel épuisement deux individus qui partagent pourtant la même « classe de sexe », pour reprendre l'expression de Colette Guillaumin⁷. Les situations effectives de violence et de mépris s'expriment donc entre femmes. Dans les entretiens, les travailleuses haïtiennes dénoncent le fait qu'elles sont maltraitées par les patronnes. Elles expliquent que, si certaines patronnes peuvent faire preuve de bienveillance et de respect, la plupart entretiennent de très mauvaises relations avec leur travailleuse de *care*. Je n'ai pas encore recueilli les propos de patronnes françaises sur cet aspect, mais les patronnes contactées en Haïti se définissant toutes comme des patronnes bienveillantes, dénoncent pourtant une situation généralisée de maltraitance des travailleuses par les employeuses. Par

⁶ Dans certains contextes, ces deux aspects du relationnel se confondent, car la personne qui demande le soin est la même que celle qui le reçoit. Par exemple, certaines personnes âgées logées encore dans leur propre domicile, reçoivent les soins d'une assistante de vie. Elles sont alors les bénéficiaires des soins et les personnes qui expriment la demande de soin, supervisent le travail réalisé, etc.

⁷ Guillaumin, Colette (1992). *Sexe, Race et Pratique du Pouvoir, l'Idée de Nature*. Paris : Côté-Femmes.

ailleurs, il est difficile de contrôler les situations d'abus et de violence dans le cadre de ce travail, car dans le travail de *care*, comme dans le travail domestique, une réelle application de normes standardisées de travail semble difficile. D'une part parce que, comme l'énoncent plusieurs chercheuses, on a tendance à confondre le travail et l'amour. Cela induit les patronnes à exiger plus ou trop des travailleuses et peut aussi porter les travailleuses domestiques à faire plus ou trop par reconnaissance ou attachement face aux employeuses ou aux personnes à soigner. D'autre part, parce que le *care* est exercé dans un cadre de travail où se mélangent le privé et le public, avec une prédominance du privé dans le cadre familial. Il est alors difficile de faire appliquer dans le *care* les lois générales fixant les conditions de travail, lois qui risquent alors de disparaître sous le familialisme, le paternalisme voire ce que Marie Anderfuhren⁸ ou Blandine Destremeau et Bruno Lautier⁹ considèrent comme un « maternalisme ». Pour ces deux raisons, il suffit de faire référence à l'amour ou de mettre en avant l'aspect prétendument inviolable du privé, pour perpétrer des abus.

Les travailleuses de *care* haïtiennes interviewées dénoncent ces relations de travail. Cela exige, dans l'analyse de l'internationalisation du *care*, de tenir compte non seulement des inégalités entre hommes et femmes, mais aussi des inégalités entre les femmes elles-mêmes. Une femme paysanne en Haïti expliquait que les femmes patronnes sont plus maltraitantes que les hommes, ce qui questionne l'idée de solidarité entre femmes. Et parce qu'il existe effectivement de grandes situations de discrimination des femmes employées par les femmes employeuses, la relation particulière de *care* reste difficile à situer dans un discours ou une lutte féministes.

S'il est impérieux d'analyser les relations de travail entre ces deux catégories de femmes, on doit éviter la survisibilisation du rôle des patronnes dans cette relation. En effet, insister uniquement sur les violences exercées par ces femmes patronnes ou parler de cette relation entre femmes comme seul cadre relationnel du service domestique et du *care*, consiste à oublier complètement les autres acteurs qui participent à l'exploitation de la force de travail des travailleuses de *care*. En Haïti, certains hommes qui se réclament de la gauche minimisent le féminisme haïtien en pointant du doigt un rapport de domination entre ces femmes féministes et leurs travailleuses domestiques. Pour eux, ces inégalités entre femmes délégitiment le féminisme. Si on doit effectivement dénoncer ces inégalités réelles, on ne peut pas oublier que ces hommes aussi emploient des travailleuses domestiques, même si cette embauche se déroule de manière indirecte, notamment par l'intermédiaire de leur femme. De ce fait, ces hommes participent à l'exploitation des travailleuses domestiques et de *care*. En effet, survisibiliser le rôle des patronnes revient à oublier que les hommes constituent les patrons invisibles du service domestique et du travail rémunéré de *care*. On ne doit pas oublier non plus que, parfois, ces patrons privilégiés par ce système hétéropatriarcal, exploitent sexuellement les travailleuses domestiques, par le harcèlement, les agressions, le viol, entre autres. Plusieurs travailleuses domestiques en Haïti dénoncent ce fait et quelques-unes expliquent avoir subi elles-mêmes de tels actes de violence. En France aussi, une femme de ménage haïtienne explique qu'elle a été harcelée sexuellement par le mari de sa patronne. Ces patrons invisibles, absents des responsabilités domestiques et de *care*, imposent ainsi aux travailleuses la violence sexuelle comme seule forme de présence ou de relation possible.

⁸ Anderfuhren, Marie (2002). « Mobilité professionnelle des domestiques au Brésil (Nordeste) : une logique complexe », in Blandine Destremeau (et.al). *Femmes en domesticité : Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud. Revue du Tiers-Monde. No 170 : avril-juin*. Paris. Pp. 265-285.

⁹ Destremeau, Blandine et Bruno Lautier (Coord) (2002). *Femmes en domesticité : Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud*. Paris ; Revue du Tiers-Monde. 170 : avril-juin.

Par ailleurs, il faut reconnaître que la division sexuelle du travail constitue l'une des raisons qui explique que le relationnel, et aussi la violence, se passent entre femmes. C'est la rigidité de la division sexuelle du travail portant au surinvestissement des hommes dans le travail productif qui explique leur absence du travail reproductif. Leur absence qui impose le non-partage des tâches domestiques et de *care* participe à rendre utile l'externalisation. A côté de leur absence, on peut parfois noter leur présence inactive, à ces heures où ils sont physiquement présents à la maison sans pour autant s'occuper des tâches domestiques. Or, un partage juste et équitable des tâches entre patrons et patronnes pourraient alléger la charge de travail de la travailleuse domestique, voire éliminer la nécessité de recourir à l'externalisation. Par la division sexuelle du travail, les femmes sont appropriées dans le travail domestique gratuit. Elles portent la responsabilité principale du travail de reproduction sociale, même quand elles investissent le secteur productif. C'est cette sur-responsabilisation des femmes dans le travail reproductif qui porte celles qui en ont les moyens à externaliser, ne serait-ce qu'en partie, la responsabilité domestique ou de *care*. Cela est à considérer, même si toutes les femmes qui externalisent ne travaillent pas forcément dans le secteur productif. Cette sur-responsabilisation explique que les patronnes soient les seules impliquées dans la relation directe de travail avec les travailleuses de *care*.

Pourtant, si les hommes, aussi invisibles soient-ils, constituent les patrons et bénéficiaires du travail domestique, le travail des femmes reste plus déterminant dans le fait d'avoir recours ou pas à une main-d'œuvre de substitution. Si l'externalisation permet l'investissement des femmes dans l'emploi, elle permet aussi la reproduction du surinvestissement des hommes dans l'emploi. Au cœur de cette mondialisation, le travail de *care* des femmes migrantes du Sud participent ainsi non seulement à la massification de l'emploi des femmes du Nord mais aussi à la reproduction de l'emploi des hommes du Nord. Cette externalisation du *care* permet ainsi de garder le *statu quo* pour les hommes, et d'avancer vers « l'émancipation » des femmes du Nord. Le risque est alors de penser que les femmes qui arrivent à externaliser, ces femmes du Nord par exemple, sont des privilégiées dans le système, qu'elles n'ont plus rien à réclamer quant à l'égalité des sexes dans l'accès à l'emploi, ou que leur situation est radicalement séparée du double confinement des femmes du Sud dans le travail de *care* gratuit, et dans le travail rémunéré de *care*. Or, il existe un lien étroit entre la situation des femmes patronnes et des travailleuses du *care*, d'autant plus que, comme le disent Evelyn Nakano Glenn¹⁰ ou Danièle Kergoat¹¹, cette externalisation qui reproduit la division sexuelle du travail, ne met pas fin à l'exploitation des femmes patronnes. Par rapport aux travailleuses de *care* qui elles aussi sont appropriées dans le travail domestique gratuit, les femmes patronnes sont certes des privilégiés mais sans être complètement libérées du domestique ou du *care*. Les relations de travail méritent d'être cernées dans le *care*, mais se fixer uniquement sur elles revient à survisibiliser la confrontation directe entre femme employée et femme employeuses. Le risque est aussi d'oublier rapports sociaux.

¹⁰ Glenn, Evelyn Nakano (2009). « De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé », in Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*. Paris, PUF ; pp. 21-70.

¹¹ Kergoat, Danièle (2005). « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes », in Margaret, Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés*. Paris : La Découverte ; pp. 94-101.

Des rapports sociaux dans le *care*

Le marché est mondialisé et divisé en fonction des rapports sociaux de sexe, de classe et de race, qui sont articulés dans le travail de *care*. Les relations sociales de travail constituent l'espace concret où s'expriment ces rapports sociaux. Il est nécessaire de ne pas limiter l'analyse aux relations sociales mais de remonter aux rapports sociaux qui déterminent ces relations de travail. Ces deux dimensions du *care* n'agissent pas de la même manière. Par exemple, dans un milieu institutionnel, un collectif de travailleuses de *care* peut plus facilement exister, ce qui peut diminuer l'isolement des travailleuses face à leur patronne et ainsi agir sur les conditions de travail. Il existe donc des relations de travail différentes en fonction du contexte d'exercice du travail de *care*. Pourtant, en famille ou en institution, le *care* est marqué par la division sexuelle du travail, donc par les rapports sociaux de sexe. Les rapports sociaux dans le *care* ne changent donc pas forcément en fonction des situations de travail, ce qui montre que relations sociales et rapports sociaux ne se confondent pas dans le *care*.

Danièle Kergoat établit une différence entre « relations sociales » et « rapports sociaux ». Les relations sociales sont immanentes et apparaissent entre des individus concrets (et non des groupes sociaux), au fil des rencontres. Selon elle, même si ces relations sociales peuvent dévaster un individu, elles ne font nullement bouger les rapports entre les groupes sociaux auxquels ces individus appartiennent. Tandis que les rapports sociaux sont antérieurs à la rencontre entre individus et postérieurs à elle. Le rapport social, d'après Kergoat, ne constitue pas un simple lien social, mais représente une relation antagonique, structurante pour l'ensemble du champ social, et transversale à la totalité de ce champ social. Les relations sociales se situent à un niveau plus micro-social tandis que les rapports sociaux représentent un niveau plus macro-social. Il est donc important, pour cerner la complexité du *care*, de prendre en compte en même temps ces deux dimensions, même si les relations sociales paraissent plus facilement saisissables que les rapports sociaux.

Dans le travail de *care* la division sexuelle du travail permet de comprendre les rapports sociaux de sexe entre les patronnes et les patrons invisibles, rapports sociaux qui conduisent à l'externalisation du *care*. Cette division du travail aide aussi à analyser le confinement d'autres femmes dans les métiers du *care*. Par les rapports sociaux de sexe, le travail rémunéré de *care* est réalisé essentiellement par des femmes (même si le nombre d'hommes à occuper la fonction de professionnel du *care* tend à augmenter dans certains pays). Si avec la mondialisation néolibérale les femmes du Sud deviennent « femmes de service » dans le *care* notamment, on doit signaler que les hommes migrants du Sud, relativement exclus eux aussi de pas mal de tâches valorisés au Nord, ne deviennent pas aussi massivement que les femmes des professionnels du domestique et du *care*.

Ce travail féminisé, représente aussi un secteur d'emploi généralement peu valorisé, symboliquement et matériellement. Les travailleuses du *care* ont ainsi un statut socio-économique précaire. Les Haïtiennes rencontrées déplorent le fait de vivre comme des pauvres en France, et certaines expliquent qu'elles sont « devenues pauvres » en France, par cette migration internationale qui les déclasse vers ce métier peu valorisé. Les professionnelles du *care* étant moins aisées que les personnes qui les emploient, on ne saurait analyser le *care* en cachant les rapports sociaux de classe.

Et comme le démontre Glenn, le travail de *care* est effectué par une grande diversité de personne, en fonction de la race notamment. Dans le *care* effectué en milieu institutionnel, plusieurs travailleuses se plaignent du racisme, non seulement de la part des personnes soignées (les personnes âgées de « race » blanche par exemple), mais aussi de la part des

supérieur-e-s hiérarchiques. Dans le contexte familial, le racisme est aussi présent. La plupart des migrantes haïtiennes qui sont des femmes noires travaillant au service de familles blanches, expliquent par le racisme certains comportements de leur patronne, par exemple le fait que celle-ci évite certaines formes de proximité entre la baby-sitter et ses enfants. Les rapports sociaux de race exposent les travailleuses non seulement à l'exclusion à l'emploi, mais aussi à de mauvaises conditions de travail, allant du harcèlement par injures racistes à l'imposition d'un écart salarial sur la base de la « race ». Quand il s'agit de femmes à la fois pauvres et racisées, la situation est assez critique. Une assistante maternelle haïtienne habitant dans un petit village de France qui dénonce les discriminations auxquelles elle est confrontée, ajoute que dans ce village sa famille constitue à la fois les seuls noirs et les plus pauvres.

En étudiant le *care*, il est impossible de séparer les rapports sociaux de sexe, de classe et de race. C'est en se référant à l'articulation de ces rapports sociaux que des auteures comme Sylvia Federici¹², Sabine Masson¹³, Nasima Moujoud et Jules Falquet¹⁴ analysent le travail des femmes migrantes pauvres et racisées du Sud. Et quand on inscrit le *care* dans le contexte de la mondialisation néolibérale, on se rend compte qu'il est impossible de prendre en compte cette articulation des rapports sociaux en laissant de côté les confrontations Nord/Sud. Ces confrontations exprimées dans le travail de *care* sont aussi à la base de la nouvelle division internationale du travail. Une migrante haïtienne noire travaillant dans une maison de retraite déplore le fait que sa patronne raciste se réfère à plusieurs reprises au vodou pour expliquer ses faits et gestes. Par exemple, sa fatigue est assimilée à un état de transe vodouesque. Ici, la discrimination ne se fonde pas uniquement sur le fait qu'elle soit noire, mais aussi du fait de son origine haïtienne. Les migrantes haïtiennes sont effectivement rejetées sur la base de leur nationalité, dans les pays du Nord et dans pas mal de pays du Sud. Le *care* étant constitué à la fois par les inégalités hommes/femmes et les inégalités entre femmes, il est donc important de visibiliser la cause des plus discriminées.

Rapports sociaux et invisibilisation des employées

Si l'analyse des rapports sociaux de sexe permet de dépasser la survisibilisation des patronnes, c'est l'articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race qui peut permettre de sortir de l'invisibilisation des travailleuses de *care*.

Dans de nombreuses recherches en France sur le travail des femmes, sur l'égalité professionnelle, sur la conciliation famille travail, etc., on peut déceler cette invisibilisation de la vie des travailleuses de *care* qui est possible parce que ces recherches concernent surtout la vie des femmes blanches de la classe moyenne du Nord, qui sont plus facilement patronnes que travailleuses domestiques ou de *care*. Cette fixation sur une catégorie de *femmes*, les moins discriminées, a d'ailleurs été l'objet de critiques par des féministes non-blanches comme Sueli Carneiro¹⁵, Bell Hooks¹⁶, et Hazel Carby¹⁷. Signalons que la plupart des

¹² Federici, Silvia (2002). « Reproduction et lutte féministe dans la nouvelle division internationale du travail ». *Cahiers genre et développement*, 3, 45-69.

¹³ Masson, Sabine (2006). « Sexe/genre, classe, race: décoloniser le féminisme dans un contexte mondialisé ». *Nouvelles Questions Féministes*, 25(3), 56-75.

¹⁴ Moujoud, Nassima et Jules Falquet (2010). « Cent ans de sollicitude en France : Domesticité, reproduction sociale, migration & histoire coloniale ». *Agone*, 43, 169-195.

¹⁵ Carneiro, Sueli. (2005). « Noircir le féminisme », *Nouvelles questions féministes*, 24(2), 27-32.

¹⁶ hooks, bell (2008). « Sororité : la solidarité politique entre femmes », in Elsa Dorlin, *Black feminism : anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*. Paris. L'Harmattan : 113-134.

¹⁷ Carby (2008), Hazel ; « Femme blanche écoute ! Le féminisme noir et les frontières de la sororité », in Elsa Dorlin, *Black feminism: Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Paris: L'harmattan; pp. 87-111.

discours féministes sur l'« égalité professionnelle » concerne plus la réalité des patronnes investies dans le travail reproductif que celle des travailleuses de *care*. Dans d'autres discours féministes, l'analyse des travailleuses de *care* ne mobilise pas les mêmes éléments que pour analyser les femmes blanches de la classe moyenne du Nord. Concernant le travail de celles-ci, ces féministes insistent sur le bien-être au travail, la valorisation, l'épanouissement au travail. Pour les travailleuses migrantes, on insiste surtout sur le fait qu'elles arrivent à gagner de l'argent (comme si forcément elles n'en gagnaient pas au pays d'origine), qu'elles arrivent à « manger » de leur travail, à transférer des devises à leur famille et à leur pays. On réduit ainsi leur satisfaction de travailleuse à la mesure de leur ventre, sans se référer cette fois à des critères comme la libération par le travail. On dénonce le plafond de verre pour les femmes du Nord, alors qu'on demande aux femmes du Sud de s'accommoder du plancher, quand par exemple on évalue leur réussite systématiquement par rapport aux femmes qui ne travaillent pas, ou à celles qui, dans les pays d'émigration, travaillent dans des conditions encore plus critiques. Certes, il demeure impérieux de tenir compte de ce que ces femmes migrantes arrivent à « gagner » malgré les contraintes, ces gains que Liane Mozère identifie comme des « trouvailles accumulées ». Néanmoins, il ne faut pas réduire leur réussite à ces gains sans se référer à leur projet de départ et à ce qu'il leur serait possible de gagner si les rapports sociaux n'étaient pas aussi rigides.

Se focaliser sur le travail dit productif revient encore une fois à penser l'égalité professionnelle uniquement pour les femmes blanches moins pauvres du Nord. On ne voit alors comme ennemi que les hommes blancs du Nord. Car, dans la plupart des cas, les collègues et surtout les supérieurs hiérarchiques des femmes du Nord sont des hommes blancs du Nord, et plus rarement des hommes migrants du Sud, surtout les pauvres et racisés. Ces hommes du Sud qui deviennent au Nord des travailleurs du bâtiment, des chauffeurs de taxi, des « hommes en armes » pour reprendre l'expression de Falquet, investissent des secteurs de travail très masculinisés, ce qui les sépare à la fois des femmes du Sud investies dans les métiers féminisés du domestique ou du *care*, et des femmes du Nord investies dans les métiers souvent plus valorisés. Quand en France les féministes parlent de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes, on devrait se demander non seulement de quelles femmes on parle mais aussi de quels hommes il s'agit.

On peut aussi dénoncer l'invisibilisation des travailleuses du *care*, dans la plupart des analyses sur la conciliation famille/travail, qui est alors uniquement posée pour les patronnes. Quand pensera-t-on la conciliation entre travail domestique gratuit et service domestique payé ? Qui s'occupe des enfants de ces femmes migrantes qui, elles, s'occupent des enfants des autres ? Il paraît aujourd'hui impossible de délocaliser les besoins de *care* du Nord pour une prise en charge au Sud. Pourtant, certaines travailleuses migrantes sont parfois obligées d'envoyer dans leur pays les personnes dites dépendantes de leur famille, puisqu'elles n'ont pas le temps de les prendre en charge au Nord. En outre, Uma Devi, Lise Widding Isaksen et Arlie R. Hochschild¹⁸ analysent le cas des femmes du Sud qui, lors des migrations, laissent leurs enfants, au risque de porter l'étiquette de mauvaises mères. Les études de Glenn montrent comment cette étiquette de mères irresponsables a été donnée aux USA à ces femmes pauvres et racisées qui s'occupent de la famille des autres et n'ont pas le temps de

¹⁸ Devi, Uma, Lise Widding Isaksen et Arlie R. Hochschild. (2010). « La crise mondiale du *care* : point de vue de la mère et de l'enfant », in Jules Falquet (et al.), *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Paris : SciencesPo ; pp. 121-135.

s'occuper de leur propre famille. Certains critiques reprochent un certain naturalisme dans des recherches sur les liens des femmes du Sud avec leur famille. Ce « naturalisme » ne justifie pas le fait que d'autres recherches dites plus matérialistes ne posent pas du tout la question de la conciliation famille/travail en analysant le travail des femmes du Sud. De plus, on devrait peut-être se demander en quoi les analyses sur les liens entre les femmes migrantes et leurs enfants seraient réellement plus « naturalistes » que les analyses sur la conciliation qui, généralement, accordent une place assez grande à la situation des mères travailleuses.

Cette invisibilisation des femmes du Sud marque aussi leur relation avec leur patronne. Une *baby-sitter* haïtienne m'a expliqué comment elle s'est occupée des quatre enfants d'une femme patronne et particulièrement des trois derniers dès leur naissance. Mais quand elle a annoncé à cette patronne qu'elle est enceinte, cette dernière a trouvé qu'elle ne le devrait pas puisque cela dérange ses plans de garde pour ses propres enfants. Une autre femme haïtienne a travaillé plusieurs années auprès d'une femme âgée et handicapée. Elle est tombée malade à son tour, et pendant son congé, ses employeur-euse-s ont inventé un prétexte pour la licencier. Ces travailleuses de *care* qui doivent être disponibles pour le soin des autres sont donc « punies » quand elles ont elles-mêmes besoin de soin, ce qui porte à croire que leur existence est réduite à leur vie au travail. Sont-elles considérées comme des personnes par les employeur-e-s? Sont-elles considérées comme des « femmes » par les recherches et mouvements féministes ? On ne sortira de cette invisibilisation des travailleuses migrantes du *care* que par une vraie articulation des rapports sociaux de sexe, de classe, de race et des confrontations Nord/Sud, et donc l'articulation des différentes divisions du travail.

Conclusion

La mondialisation du *care* produit une rencontre forcée entre les femmes du Nord et les femmes du Sud autour d'un travail qui mérite encore d'être analysé. Il nous faut cerner l'aspect relationnel du travail de *care*, relationnel qui exprime aussi violemment les inégalités entre ces deux catégories de femmes. Ces relations sociales de travail sont produites non seulement par les rapports sociaux de sexe mais aussi par ceux de classe ou de race articulés aux confrontations entre pays du Nord et pays du Sud. Il nous faut donc éviter le double piège de la focalisation excessive sur les relations sociales et de la non-articulation des rapports sociaux. Le premier produit la survisibilisation des femmes qui, pour s'investir dans le travail productif, emploient d'autres femmes pour leurs besoins de *care*. Le second engendre l'invisibilisation des travailleuses du *care* et donc de nombre de femmes pauvres et racisées du Sud. Ces tentatives réductrices ne permettent pas d'inscrire le *care* dans une imbrication des divisions du travail, divisions à la fois sexuelle, sociale, et raciale/ethnique. C'est en approfondissant ces divisions du *care* qu'on pourra comprendre la violence et la souffrance dans la relation de travail. Cette prise en compte des divisions du *care* peut aider à approfondir non seulement les inégalités entre femmes mobilisés dans les relations de travail, mais aussi l'ensemble des rapports sociaux articulés qui créent ces confrontations directes dans le *care*. Cette analyse représente un enjeu incontournable dans le féminisme, soit pour la construction des alliances entre femmes ou pour le démantèlement de la chaîne d'exploitation des travailleuses du *care* constitué par un ensemble d'acteur-trice-s.

Ces rapports sociaux permettent de dire que ces travailleuses de *care* sont exploitées au Sud et au Nord, par plusieurs catégories de personnes : par les hommes du Nord dans le service domestique, même si cette exploitation s'exprime dans un relationnel indirect ; par les femmes du Nord, dans le service domestique ; par les hommes du Sud, dans le travail domestique au sein de leur « couple » avec les femmes du Sud; par quelques autres femmes du Sud moins pauvres et moins discriminées face à la race, qui deviennent parfois des patronnes. Et si toutes ces personnes participent à des degrés divers à cette chaîne

d'exploitation, les personnes qui profitent le plus de cet échafaudage sont les hommes du Nord, surtout quand ils sont à la fois blancs, riches et hétérosexuels. Ceux-là sont protégés dans le monde du travail non seulement par les entreprises mais aussi par les États patriarcaux, racistes, capitalistes, coloniaux et néolibéraux.

Et ce qui apparaît comme un « paradoxe de l'égalité », notamment dans l'externalisation du travail de *care*, c'est que les femmes moins discriminées participent à cette chaîne d'exploitation, elles qui sont portées à fonder leur épanouissement professionnel sur la reproduction des rapports sociaux de classe et de race. Pour comprendre ce paradoxe et travailler à sa disparition, on ne saurait se fixer uniquement sur les relations de travail dans le *care* puisqu'en survisibilisant ainsi les patronnes, on oublie de questionner leur oppresseurs. Mais en même temps, si dans le féminisme on met en avant uniquement les rapports sociaux de sexe comme s'ils engloberaient les rapports de classe et de race, on oublie d'analyser la réalité concrète des travailleuses du *care* qui représentent ici les plus exploitées.

Le féminisme, après 40 ans de lutte, doit se focaliser prioritairement sur le cas des femmes du Sud, car c'est sur leur dos que reposent non seulement le surinvestissement des hommes du Nord dans le travail productif, mais aussi les tentatives de subversions des femmes du Nord face à l'exploitation au travail. De même qu'il demeure fondamental de continuer à définir un féminisme pour « les femmes », il est urgent de définir un féminisme pour « toutes les femmes », sans distinction aucune.